

MALI | TILEMSI

ÉVALUATION TERRITORIALE DE L'ACCÈS DES POPULATIONS AUX SERVICES ET INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DE BASE DE LA COMMUNE DE TILEMSI

MARS 2022

**FACILITÉ
G5 SAHEL**

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Évaluation territoriale au sein de la commune de Tilemsi, cercle de Gao, région de Gao au Mali, financée par la fondation « Facilité G5 Sahel ».

Réalisée par REACH Initiative (REACH), en consortium avec ACTED, Search for Common Ground (SFCG) et TASSAGHT. Pour plus d'informations au sujet de cette évaluation, veuillez contacter Kopasou Kone, chargé d'évaluation REACH, à : kopasou.kone@reach-initiative.org.

À propos de REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAT).

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter : @REACH_info.



- **Em Naguit** : 12 entretiens structurés auprès d'IC ;
- **Ikadeyane** : 5 entretiens structurés auprès d'IC ;
- **In Aoukert** : 11 entretiens structurés auprès d'IC ;



C'est dans ce contexte, et donc dans le but d'ouvrir et d'élargir les éventuelles possibilités économiques des populations vivant dans la zone, qu'un projet pilote pour renforcer la cohésion sociale et l'accès aux services de base dans les cercles d'Ansongo et de Gao a été mis en place par un consortium d'ONG internationales et nationales composé d'ACTED, chef de file du consortium, Search for Common Ground (SFCG), IMPACT Initiatives/REACH et TASSAGHT. Ce projet pilote est financé par la fondation Facilité G5 Sahel. L'objectif de REACH dans le consortium est de mettre en place une évaluation territoriale (ABA) rapide qui permet d'identifier les infrastructures sociocommunitaires de base (points d'eau, établissements scolaires, centres de santé et marchés) déjà existantes et leur niveau de fonctionnalité, les barrières empêchant une partie ou la totalité de la population d'accéder à ces services, l'organisation et la collaboration en place entre les acteurs locaux et étatiques autour de la

gestion de ces services. De plus, une évaluation rapide de l'évolution des étendues des eaux de surface, utilisée comme proxy des changements des conditions environnementales liées au changement climatique, a été effectuée. Ces évolutions affectent les mouvements migratoires associés à la transhumance et permettent de tirer des hypothèses sur les zones potentielles à risques d'inondation ou à risque de sécheresse⁴.

Cette fiche d'information présente les résultats de la commune de Tilemsi dans laquelle les localités d'Agarbeche, d'Em Naguit, d'Ikadeyane et d'In Aoukert ont été évaluées. Cette commune est située dans le cercle de Gao, dans la région de Gao. Le chef-lieu de la commune est la localité d'In Aoukert, localité située à plus de 70 km au nord-est de Gao.

Méthodologie

Une approche mixte qualitative et quantitative a été utilisée lors de la collecte de données. Cette dernière a été menée du 7 janvier au 18 février 2022 dans la commune de Tilemsi. La composante qualitative comprenait un groupe de discussion auprès des habitants de chaque localité évaluée de la commune, et trois entretiens semi-structurés avec un entretien semi-structuré dans le chef-lieu de la commune avec un IC représentant de l'autorité communale, ainsi que deux entretiens semi-structurés dans chacune des localités évaluées, chacun auprès d'un IC représentant de l'autorité locale traditionnelle et de la société civile. Le volet quantitatif incluait des enquêtes structurées auprès d'un IC ayant une connaissance particulière pour chacune des infrastructures de base ciblées dans cette évaluation, comme par exemple un

gérant ou un membre du comité de gestion d'un point d'eau, le directeur ou un enseignant d'un établissement scolaire, le directeur ou un employé d'un centre de santé, ou encore un commerçant ou un gestionnaire d'un marché. Une cartographie des infrastructures sociocommunautaires de base présentes dans les localités évaluées de la commune a été faite. Ainsi, 26 IC dans le secteur de l'eau, sept IC dans le secteur de l'éducation, deux IC dans le secteur de la santé et deux IC rapportant les informations sur les marchés ont été interrogés au total dans la commune de Tilemsi.

Nombre d'infrastructures évaluées, par secteur et par localité

	Agarbeche	Em Naguit	Ikadeyane	In Aoukert
Point d'eau	7	8	3	8
Établissement scolaire	2	2	2	1
Centre de santé	-	1	-	1
Marché	-	1	-	1

Défis et limites

- En raison de la situation sécuritaire du cercle de Gao au moment de l'évaluation, la cartographie de toutes les infrastructures et services sociocommunautaires de base a été un défi. Ainsi, deux phases de collecte de données terrains en présentiel ont été organisées pour permettre d'atteindre les objectifs escomptés de l'évaluation.
- REACH visait initialement à évaluer les évolutions des différents facteurs influençant les chemins de transhumance. Cette analyse n'a toutefois pas pu être réalisée car la tentative d'isoler celles-ci des autres types de couverture terrestre n'était pas suffisamment précise pour être utilisée de manière confiante dans ce rapport.

Les bases de données quantitatives et qualitatives ainsi que les outils de collecte Kobo utilisés dans le cadre de la collecte de données sont disponibles sur le [REACH Resource Center](#).

Résultats clés

Commune de Tilemsi :

Dans la commune de Tilemsi, la présence de personnes déplacées internes (PDI) a été rapportée dans les localités évaluées d'Agerbeche, d'Ikadeyane et d'In Aoukert, d'après les IC interrogés, qui ont rapporté l'existence d'une bonne relation entre ces PDI et les communautés hôtes. La présence de PDI n'a pas été rapportée dans la localité d'Em Naguit. À l'exception de la localité d'In Aoukert, la présence d'une structure de coordination entre les acteurs des autorités traditionnelles, les acteurs des OSC et les acteurs de la collectivité locale a été rapportée dans les localités évaluées.

Localité d'Agarbeche :

Dans la localité d'Agarbeche, les IC interrogés ont rapporté la présence de différents groupes ethniques : les Tamasheqs, Sonrhaïs et Arabes. L'économie de la localité repose sur l'élevage, le commerce et le maraîchage. L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'Agarbeche la présence de sept points d'eau et de deux établissements scolaires. Au moment de l'évaluation, cinq points d'eau et un établissement scolaire étaient fonctionnels. Deux points d'eau étaient partiellement fonctionnels et un établissement scolaire non fonctionnel, d'après les IC interrogés.

Les IC interrogés dans la localité d'Agarbeche dans le domaine de l'éducation, de l'eau, de la santé et économique (marché) mentionnent comme priorité la nécessité d'améliorer l'accès aux services de base dans la localité, notamment la construction des infrastructures de santé et la réhabilitation des infrastructures de l'éducation. Dans l'ensemble, il ne semble pas y avoir de discrimination au sein de la population quant à l'accès aux services ciblés par cette évaluation.

Localité d'Em Naguit :

Dans la localité d'Em Naguit, les IC interrogés ont rapporté la présence des Arabes et d'un mouvement des habitants d'Em Naguit vers les localités voisines en raison de l'insécurité au cours des dernières années. L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'Em Naguit la présence de huit points d'eau, deux établissements scolaires, un centre de santé et un marché. Au moment de l'évaluation, cinq points d'eau, les deux établissements scolaires, le centre de santé et le marché d'Em Naguit étaient fonctionnels. Deux points d'eau étaient partiellement fonctionnels et un point d'eau non fonctionnel, d'après les IC interrogés.

Les IC interrogés dans la localité d'Em Naguit dans le domaine de l'éducation, de l'eau, de la santé et économique (marché) mentionnent comme priorité la nécessité d'améliorer l'accès aux services éducatifs, de la santé et des points d'eau. Alors que certains IC ont rapporté la réhabilitation du centre de santé

Résultats clés

communautaire (CSCOM) d'Em Naguit comme étant prioritaire, la construction de nouveaux points d'eau et de latrines a été mentionné comme étant la priorité par les participants au groupe de discussion. Dans l'ensemble, il ne semble pas y avoir de discrimination au sein de la population quant à l'accès aux services ciblés par cette évaluation.

Localité d'Ikadeyane :

Dans la localité d'Ikadeyane, les IC interrogés ont rapporté la présence des Tamasheqs et d'un mouvement des habitants d'Ikadeyane vers les localités voisines en raison de l'insécurité au cours des dernières années. L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'Ikadeyane la présence de trois points d'eau et deux établissements scolaires. Au moment de l'évaluation, à l'exception d'un établissement scolaire fonctionnel, les trois points d'eau et un établissement scolaire étaient non fonctionnels, d'après les IC interrogés.

D'après les IC, la priorité dans la localité d'Ikadeyane serait l'amélioration de l'accès aux services éducatifs, de la santé et des points d'eau. La maintenance des infrastructures existantes et la mise en place d'un système de développement économique dans la localité ont été mentionnées comme priorité dans la localité d'Ikadeyane.

Localité d'In Aoukert :

Dans la localité d'In Aoukert, les IC interrogés ont rapporté la présence des Tamasheqs et d'une arrivée de PDI dans la localité en raison de l'insécurité au cours des dernières années. L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'In Aoukert la présence de huit points d'eau, un établissement scolaire, un centre de santé et un marché. Au moment de l'évaluation, six points d'eau, le centre de santé et le marché étaient fonctionnels, alors qu'un point d'eau était partiellement fonctionnel, un établissement scolaire et un point d'eau étaient non fonctionnels, d'après les IC interrogés.

Les IC interrogés dans la localité d'In Aoukert dans le domaine de l'éducation, de l'eau, de la santé et économique (marché) mentionnent comme priorité la nécessité d'améliorer l'accès aux services de base dans la localité, notamment la réhabilitation du CSCOM de la localité.

Gouvernance

Dans les localités évaluées de la commune de Tilemsi, à l'exception d'Em Naguit, la présence de PDI a été rapportée. Les relations entre les différents groupes de population (PDI et hôte) ont été déclarées comme étant bonnes et l'utilisation des biens publics par ces différents groupes ne seraient pas source de conflits au sein des localités. La cohésion sociale entre les différents groupes de population est assurée par les chefs traditionnels et les leaders religieux. Dans certaines localités, notamment à Agarbeche, les élus locaux peuvent assurer la cohésion lors de problématique au niveau communal.

Des couloirs de transhumance ont été rapportés dans les zones à proximité des localités d'In Aoukert, d'Agarbeche, et d'Ikadeyane.

Les acteurs présents dans les localités de la commune sont des acteurs des autorités traditionnelles et les élus communaux. Les acteurs étatiques ont été rapportés comme étant absents à In Aoukert, notamment

à cause de l'insécurité, mais présents à Agarbeche. Les services sociocommunautaires présents dans la commune seraient gérés par la mairie, à travers un système de comité de gestion. Les différents acteurs présents participent à la gouvernance des localités, notamment dans le chef-lieu d'In Aoukert, dont le maire, les conseillers communaux et les chefs traditionnels ont été mentionnés. D'après les participants aux groupes de discussion, les responsables de groupements sont élus par élection depuis des années, tout comme certains représentants comme les maires et les conseillers communaux. Les conflits sont également gérés par les leaders communautaires, la chefferie traditionnelle ou les leaders religieux. Il a été suggéré qu'une plus forte implication des leaders religieux pourrait améliorer la gestion du règlement des conflits.

Coordination entre acteurs

Il n'existe pas de coordination entre les acteurs des autorités traditionnelles, les acteurs des OSC et les acteurs de la collectivité locale dans la localité

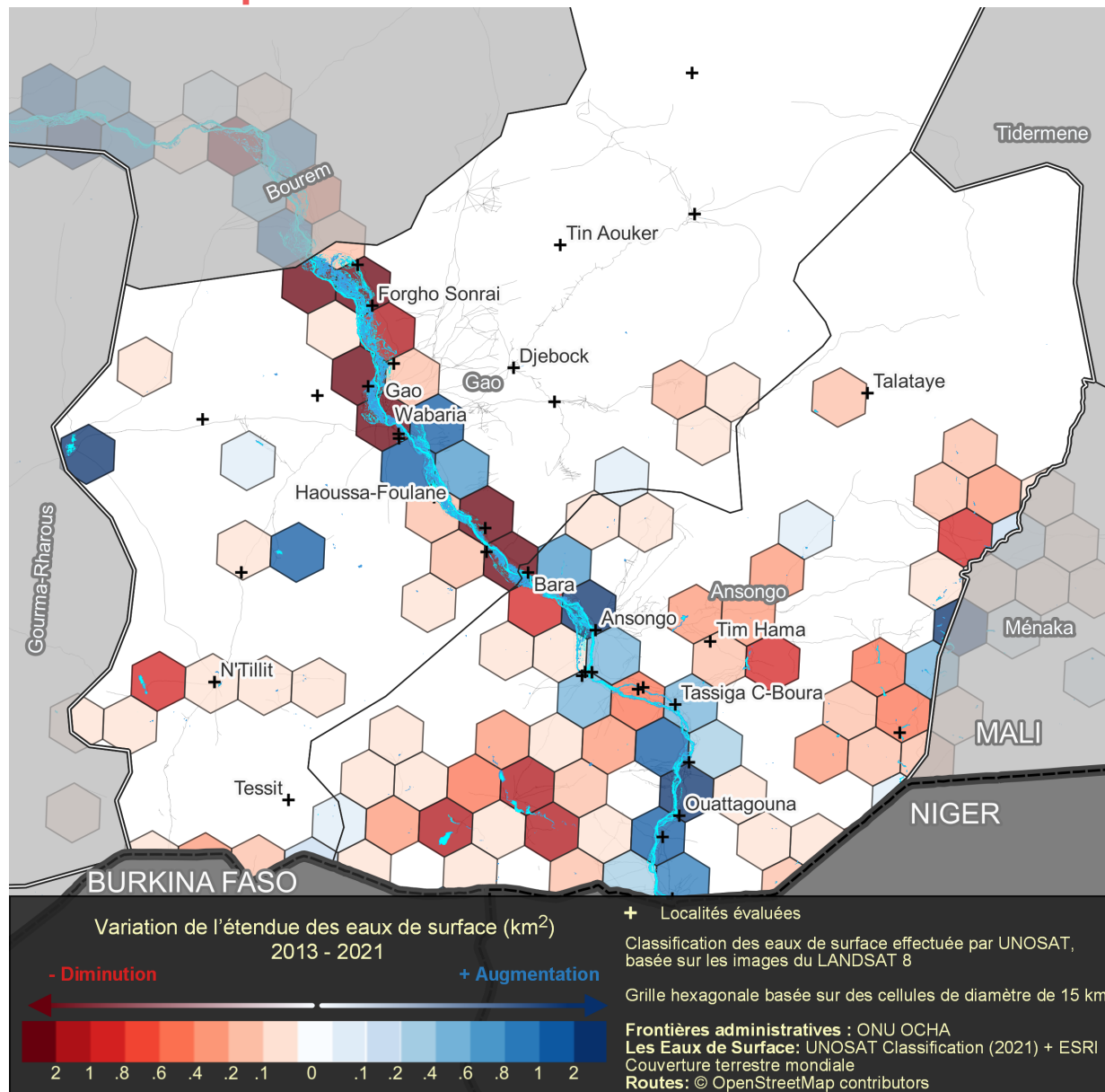
d'In Aoukert, alors qu'une bonne collaboration entre ces acteurs est rapportée dans les autres localités évaluées, bien qu'aucun agent étatique ne soit mentionné. Plus de partenariat est souhaité dans les localités évaluées. Il a été rapporté qu'aucun document de planification n'existe au niveau de la mairie pour apporter une réponse aux priorités de la commune mais que la contribution des ONG présentes dans la commune est précieuse.

Gestion des partenariats

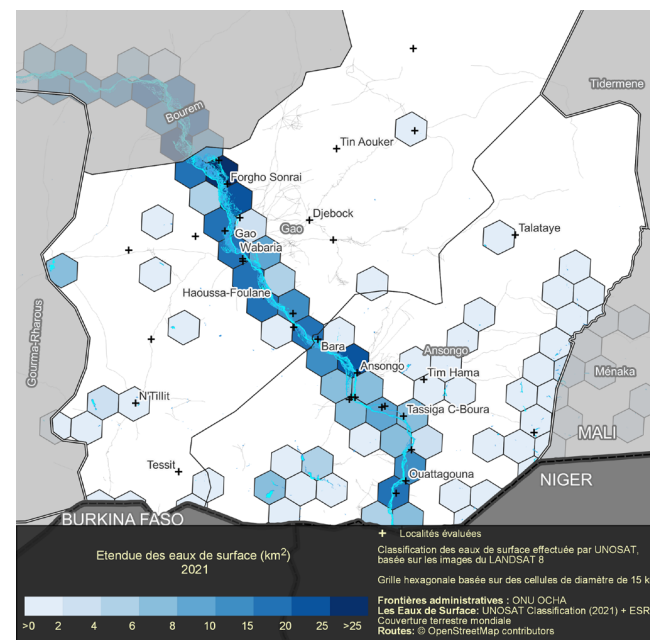
Les services sociocommunautaires ont été rapportés comme étant gérés par la mairie à travers un système de délégation de gestion. Les CSCOM, les établissements scolaires et les marchés seraient donc gérés par la mairie, alors que les points d'eau seraient gérés par des comités de gestion. L'avantage de ce mode de coordination a été rapporté comme produisant une meilleure orientation de l'action humanitaire au bénéfice des populations, sans tension dans la commune qui serait liée à la répartition des tâches dans la commune. Pour chaque ONG donc, il

a été rapporté la nécessité de mettre en place des comités de gestion, faite pour accompagner les interventions humanitaires et avec objectif, une meilleure orientation sur la gestion des difficultés auxquelles la population fait face et le bon fonctionnement des services sociocommunautaires de base. Les ONG sont présentes dans la commune, intervenant dans différents secteurs, mais notamment dans la sécurité alimentaire. Il a été rapporté que les acteurs présents sont satisfaits de la présence des ONG, qui contribuent beaucoup dans la commune, bien qu'il reste des besoins auxquels il serait nécessaire de répondre pour satisfaire les besoins des populations de la commune.

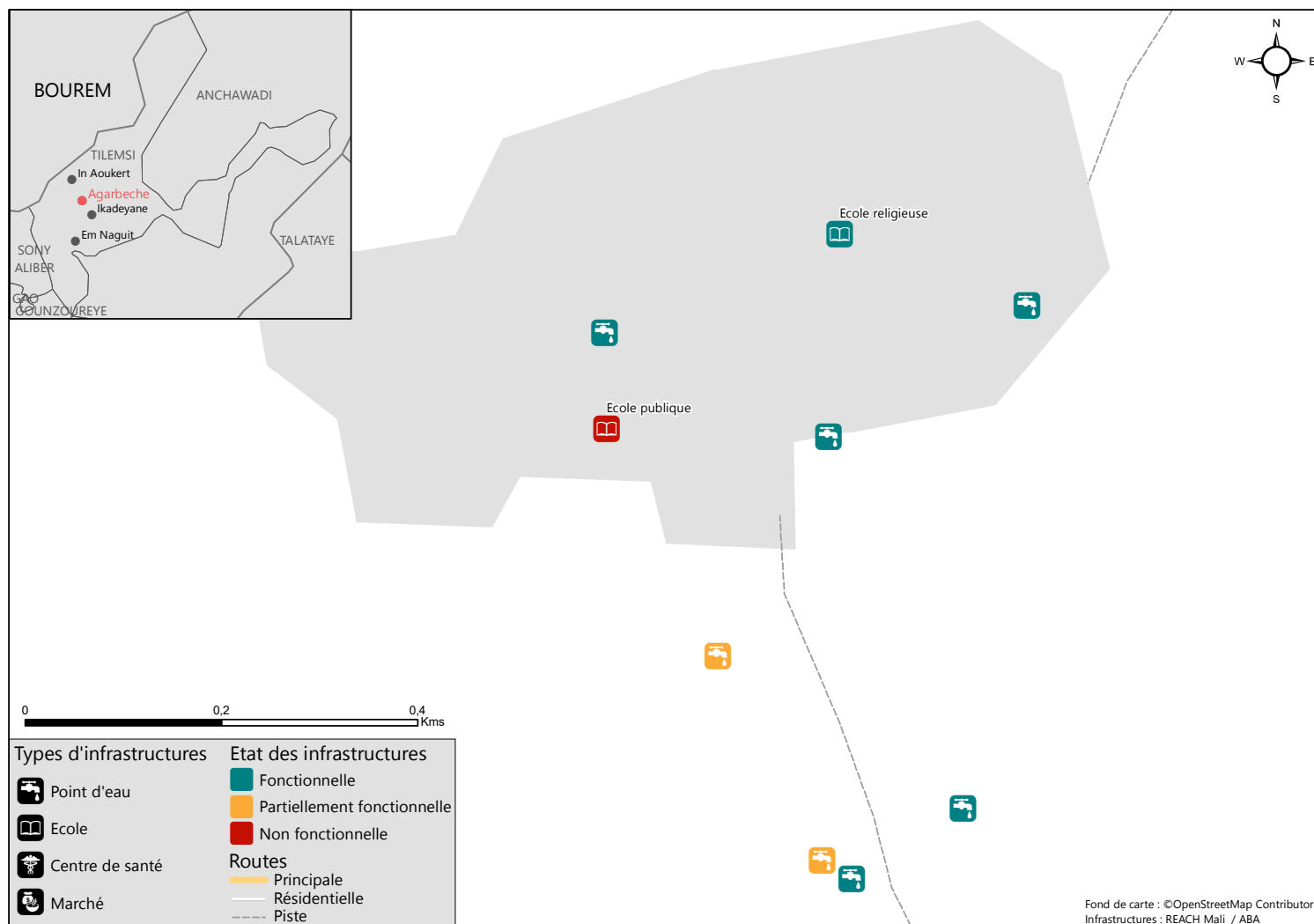
Évolution et présence de l'étendue des eaux de surface dans les cercles de Gao et d'Ansongo



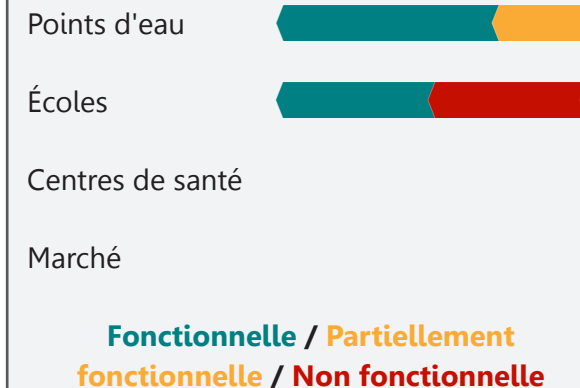
L'imagerie satellitaire de l'évolution des surfaces d'eau des 34 localités évaluées dans les cercles d'Ansongo et de Gao sur la période de 2013 et 2021 permet d'identifier les zones à risque de sécheresse et celles à risque d'inondation. Globalement, les zones en rouge montrent une réduction de la surface des sources d'eau sur la période de 2013 à 2021, alors que celles en bleu montrent une augmentation. La commune de Tilemsi (voir la localité de Tin Aouker sur les deux cartes de cette page) semble être située dans une zone avec très peu d'eaux de surface. Ceci peut souligner un risque de sécheresse intense dans la commune, et des changements dans les chemins de transhumance des éleveurs qui seraient en recherche d'eau pour abreuver leurs bétails.



Cartographie des infrastructures évaluées dans la ville d'Agarbeche



Pourcentage d'infrastructures par niveau de fonctionnalité :



Gestion des infrastructures

L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'Agarbeche la présence de sept points d'eau et deux établissements scolaires. Au moment de l'évaluation, cinq points d'eau et un établissement scolaire étaient fonctionnels. Deux points d'eau étaient partiellement fonctionnels et un établissement scolaire était non fonctionnel, d'après les IC interrogés.

Éducation

Au cours de l'évaluation, deux infrastructures éducatives ont été évaluées dans la localité d'Agarbeche, une école publique et une école religieuse. L'école publique offre uniquement des programmes d'enseignement au primaire (6-11 ans) alors qu'en plus du primaire (6-11 ans), l'école religieuse offre des programmes d'enseignement au secondaire (12-17 ans).

Selon les participants du groupe de discussion, l'école religieuse est accessible à toute la communauté avec un temps de parcours moyen de 10 minutes.

Fonctionnalité

Selon l'IC, l'école publique est non fonctionnelle en raison du manque de moyens, de l'endommagement de l'infrastructure et du manque de personnels. Concernant l'école religieuse, bien qu'elle soit fonctionnelle, des contraintes

quotidiennes ont été rapportées par les IC en lien avec les équipements de l'infrastructure éducative et la qualité des services.

Par ailleurs, d'après les IC, les infrastructures éducatives ne sont pas entretenues.

Fréquentation

Lors de l'évaluation, d'après les IC, la capacité maximale de l'école publique était de 100 élèves et celle de l'école religieuse était de 200 élèves. Au moment de l'évaluation, l'école religieuse était fréquentée par 55 élèves, un enseignant titulaire et un enseignant volontaire. Pour des raisons de fermeture, l'école publique n'avait ni élève, ni enseignant au moment de l'évaluation.

Barrières d'accès

Dans la localité d'Agarbeche, les IC du secteur de l'éducation ont mentionné le manque d'infrastructure, de matériels, de mobiliers et

d'enseignants comme des contraintes empêchant le bon déroulement des programmes d'enseignement au sein des écoles évaluées. De plus, l'absence de latrines, d'électricité, la mauvaise qualité des routes et le manque de ressources financières ont également été rapportés parmi les difficultés d'accès à l'éducation. Pour pallier ces difficultés, il faudrait donc prioriser le retour et le déploiement du personnel enseignant pour la reprise des cours, ensuite assurer la réhabilitation des infrastructures et doter les équipements nécessaires aux écoles d'Agarbeche.

Santé

D'après les participants du groupe de discussion, dans la localité de d'Agarbeche, Il n'existe pas de centre de santé à proximité.

Fourniture d'électricité

Les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) des entretiens semi structurés ont rapporté l'absence de réseau électrique dans la commune de Tilemsi.



Sept points d'eau ont été évalués dans la localité d'Agarbeche. Deux types de points d'eau ont été identifiés parmi les sept points d'eau évalués.

Types de points d'eau évalués dans la ville d'Agarbeche :

Puits protégé	3
Robinet	4

Fonctionnalité

Les IC de la localité d'Agarbeche ont rapporté cinq points d'eau fonctionnels et deux points d'eau (uniquement des robinets) partiellement fonctionnels, au moment de l'évaluation.

Les principales raisons de la fonctionnalité partielle des points d'eau seraient le manque de moyens ou d'équipements pour la

maintenance et la contamination ou la mauvaise qualité de l'eau dans la localité.

Fréquentation

Dans la localité d'Agarbeche, quatre points d'eau sont utilisés par moins de 50 ménages, deux points d'eau sont utilisés par 50 à 100 ménages et un point d'eau utilisé par 251 à 500 ménages. Par ailleurs, le temps d'attente des usagers avant d'avoir accès à une source d'eau serait de moins d'une heure pour quatre points d'eau évalués dans la localité. D'après les IC, moins de la moitié des points d'eau de la localité se situent au sein des ménages.

Concernant le paiement de l'eau, les IC ont rapporté que l'accès à tous les points d'eau est gratuit à Agarbeche.

Barrières d'accès à l'eau

Selon les participants du groupe de discussion, les points d'eau publics sont accessibles à toute la communauté. Cependant, du fait de la gratuité des points d'eau

à Agarbeche, les participants du groupe de discussion ont rapporté une tension entre les usagers de l'eau liée au temps d'attente.



Gestion des déchets

Les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) des entretiens semi structurés ont rapporté l'absence de structure chargée de la gestion des déchets dans la commune.



Moyens de subsistance

Marché

Selon les participants du groupe de discussion, il n'existe pas de marché dans la localité d'Agarbeche.

Activités agropastorales

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'élevage et l'agriculture comme les principales activités des communautés dans la localité d'Agarbeche. De plus, ils ont rapporté que le commerce est pratiqué par certains habitants de la localité.

L'absence des sources de tension liées aux activités agricoles a été rapportée à Agarbeche.

Secteur agricole

Le maraîchage est la principale activité agricole pratiquée par la population d'Agarbeche, d'après les participants du groupe de discussion.

Dans la localité d'Agarbeche, 25% des produits agricoles sont vendus et le reste (75%) est consacré à la propre consommation des ménages, d'après les participants du groupe de discussion.

Secteur de l'élevage

D'après les participants du groupe de discussion, l'élevage des ovins et des bovins se pratique dans la localité d'Agarbeche et ses alentours. Ces activités d'élevage sont pratiquées par les hommes et les femmes de la localité.

À Agarbeche, 12% des produits d'élevage sont vendus et le reste (88%) est consacré à la propre consommation des ménages.

Lors du groupe de discussion, les participants ont rapporté que les éleveurs d'Agarbeche ne rencontrent pas des difficultés d'accès aux zones de pâturage à moins de cinq kilomètres de la localité. Mais au-delà des cinq kilomètres, les risques de vol de bétail et d'enlèvement des bergers est très élevé en raison de l'insécurité.

De plus, ils ont rapporté le risque élevé d'incendies aux alentours de la localité empêchant parfois l'accès au pâturage.

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'existence des couloirs de transhumance situés entre deux et six kilomètres de la localité d'Agarbeche. De plus, ils ont rapporté que certains couloirs sont inaccessibles en raison de l'insécurité.

Cohésion sociale

Lors des entretiens, l'IC de la mairie a rapporté l'existence d'un plan de développement social, économique et culturel (PDSEC) au niveau de la mairie de Tilemsi qui comprend toutes les actions prévues par la localité d'Agarbeche dans un proche avenir.

D'après les participants du groupe de discussion, à Agarbeche les conflits sont gérés par les leaders communautaires à savoir la chefferie traditionnelle et les chefs religieux.

Gestion du foncier

Les participants du groupe de

discussion ont rapporté que les terres agricoles et les zones de pâturage appartiennent aux propriétaires (agriculteurs et éleveurs) et qu'il existe une bonne collaboration entre les éleveurs transhumants. De plus, la répartition des zones agricoles se fait avec les propriétaires terriens, car il n'existe pas de plan de gestion des terres à Agarbeche. Cependant, les participants du groupe de discussion, ont rapporté que les groupes armés sont impliqués dans la gestion des conflits liés à l'accès à la terre.

La présence d'un couloir de transhumance dans la zone d'Agarbeche a été rapportée et les éleveurs transhumants qui sont les principaux usagers de ce couloir se tournent généralement vers le chef du village pour gérer les conflits liés à leur secteur d'activité.

Collaboration entre hôte et PDI

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), des PDI sont présentes dans la localité d'Agarbeche et ces dernières ont une bonne collaboration avec la communauté

hôte. En outre, il n'y a pas de conflit quant à l'utilisation des biens publics par les PDI et la communauté hôte. La cohésion sociale entre les groupes de population présents à Agarbeche est assurée par les chefs traditionnels et les leaders religieux. De même, selon le maire de la commune, les élus locaux assurent aussi la cohésion sociale entre les groupes présents dans la commune de Tilemsi. Selon l'IC de l'OSC, en plus des PDI, des communautés en provenance des localités voisines utilisent des motos, des tricycles, des dos d'âne et des chameaux comme moyens de transport pour accéder aux services de base d'Agarbeche. Aucune source de tension intercommunautaires liées à la participation de ces communautés aux services de base d'Agarbeche n'a été rapportée.

Priorités des communautés

Lors des entretiens, le maire de la commune et l'IC de l'OSC ont rapporté que la commune ne dispose pas de moyens adéquats pour améliorer l'accès aux services de base. De ce fait, ils ont rapporté par exemple l'absence

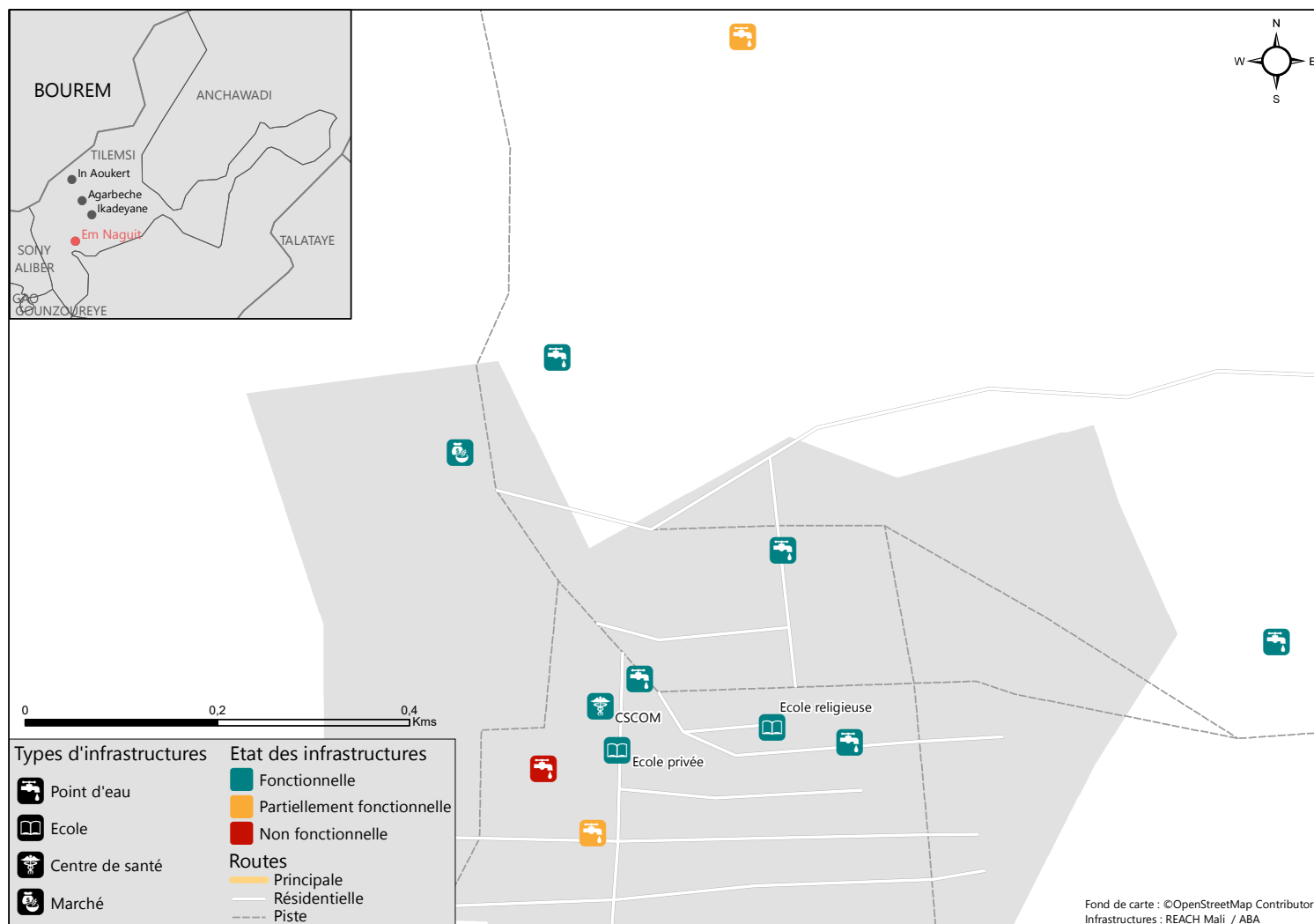
des comités de gestion des points d'eau dans la localité.

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), les priorités de réponse pour les 12 prochains mois seraient l'amélioration de l'accès aux services de l'éducation, de la santé et des points d'eau dans la localité d'Agarbeche.

Conclusion

L'évaluation territoriale de la localité d'Agarbeche permet d'identifier les priorités des leaders locaux ainsi que des membres en charge des différentes infrastructures de base. À l'instar des priorités rapportées par les autorités locales et communales, il ressort i) dans le secteur de l'éducation, une priorité de réhabilitation des bâtiments et d'infrastructures (latrines, point d'eau) et ii) une réhabilitation des équipements (pompe, puits) pour la gestion du service d'eau à Agarbeche.

Cartographie des infrastructures évaluées dans la ville d'Em Naguit



Pourcentage d'infrastructures par niveau de fonctionnalité :



Fonctionnelle / Partiellement fonctionnelle / Non fonctionnelle

Gestion des infrastructures

L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'Em Naguit la présence de huit points d'eau, deux établissements scolaires, un centre de santé et un marché. Au moment de l'évaluation, cinq points d'eau, les deux établissements scolaires, le centre de santé et le marché d'Em Naguit étaient fonctionnels. Deux points d'eau étaient partiellement fonctionnels et

un point d'eau était non fonctionnel, d'après les IC interrogés. Selon les participants du groupe de discussion, des usagers en provenance d'autres localités utilisent les services de bases d'Em Naguit.

Éducation

Lors de l'évaluation, deux infrastructures éducatives ont été évaluées dans la localité d'Em Naguit : une école privée et une école religieuse. L'école privée offre des programmes d'enseignement au niveau du primaire (6-11 ans) alors que l'école religieuse offre des programmes d'enseignement aux niveaux du primaire et du secondaire.

D'après les participants du groupe de discussion, les services éducatifs sont accessibles à Em Naguit avec une distance de parcours moyen de moins de cinq kilomètres.

Fonctionnalité

Bien que les deux écoles de la localité soient fonctionnelles, les IC ont rapporté l'existence de contraintes quotidiennes : le manque de ressources financières, l'insuffisance et l'endommagement des infrastructures, le manque de matériels, de mobiliers et d'enseignants qualifiés. De plus,

l'absence de latrines, d'électricité et d'accès à l'eau potable au sein des deux écoles a été rapporté.

Par ailleurs, d'après les IC, les deux infrastructures éducatives ne sont pas entretenues par les communautés.

Fréquentation

Lors de l'évaluation, d'après les IC, la capacité maximale de l'école privée était de 160 élèves et celle de l'école religieuse était de 70 élèves. L'école privée était fréquentée par 100 élèves, deux enseignants titulaires et deux enseignants volontaires, soit un ratio de 25 élèves par enseignant. De même, l'école religieuse était fréquentée par 65 élèves, un enseignant titulaire et un enseignant volontaire, soit un ratio de 32 élèves par enseignant. Ainsi, aucun établissement scolaire évalué dans la localité d'Em Naguit n'a une fréquentation scolaire plus élevée que sa capacité maximale.

Les participants du groupe de discussion ont rapporté que les filles et

les garçons d'Em Naguit ont le même droit d'accès aux services d'éducation.

Barrières d'accès

Dans la localité d'Em Naguit, l'insécurité est la principale barrière d'accès aux services éducatifs, d'après les participants du groupe de discussion.

Les populations présentes dans la localité ont un sentiment d'insatisfaction vis-à-vis de la qualité des services éducatifs à cause du manque d'enseignants qualifiés.

Santé

La localité d'Em Naguit dispose d'un seul CSCOM. L'absence des services mobiles de santé a été rapporté dans la localité d'Em Naguit.

Fonctionnalité

Selon les participants du groupe de discussion, le CSCOM d'Em Naguit est fonctionnel et les services de soins

sont accessibles à la communauté présente dans la localité. Le temps de parcours moyen pour accéder au centre de santé est compris entre trois et quatre heures de marche pour les populations en provenance des localités voisines.

L'IC a rapporté la présence de latrines et d'un système de traitements des déchets au sein du CSCOM. Par contre, le CSCOM ne dispose pas d'accès à de l'eau potable.

Concernant les services de soins, les consultations médicales, les vaccinations, le traitement de la diarrhée, le traitement du paludisme et les soins d'urgences, l'accouchement par un personnel qualifié et la prise en charge de la malnutrition sont disponibles au CSCOM d'Em Naguit. Par contre, l'absence des services de la chirurgie, de la prise en charge de la santé mentale, de traitement du VIH et de l'ophtalmologie ont été rapporté par l'IC du secteur de la santé. Par ailleurs, ce même IC a rapporté la présence de panneaux

solaires non fonctionnels au sein du CSCOM.

Fréquentation

D'après l'IC, le CSCOM peut accueillir moins de 50 patients par jour et les consultations sont payantes pour tous les patients.

Barrières d'accès

Selon les participants du groupe de discussion, la principale difficulté d'accès au centre de santé est le manque de moyen de transport. De plus, les participants du groupe de discussion ont rapporté un sentiment d'insatisfaction des habitants de la localité vis-à-vis du coût des services du centre de santé en raison de la cherté des produits et la non-gratuité des consultations médicales des personnes âgées, des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq ans.



Fourniture d'électricité

Les deux IC des entretiens semi structurés ont rapporté l'absence de réseau électrique dans la localité d'Em Naguit.



Huit points d'eau ont été évalués lors de l'évaluation dans la ville d'Em Naguit.

Types de points d'eau évalués dans la ville d'Em Naguit :

Puits non protégé	2
Forage à pompes	6

Fonctionnalité

Les IC de la localité d'Em Naguit ont rapporté que cinq points d'eau sont fonctionnels, alors que respectivement deux points d'eau sont partiellement fonctionnels et un

point d'eau est non fonctionnel, au moment de l'évaluation. Un forage à pompes constitue le seul point d'eau non fonctionnel de la localité.

Les principales raisons de la fonctionnalité partielle et de la non fonctionnalité des points d'eau seraient la destruction ou l'endommagement important de l'infrastructure et le manque de moyens ou d'équipements pour la maintenance dans la localité.

Fréquentation

Dans la localité d'Em Naguit, six points d'eau sont utilisés par moins de 50 ménages et un point d'eau est utilisé par plus de 500 ménages. Par ailleurs, le temps moyen d'attente serait de moins de 30 minutes pour la moitié des points d'eau évalués. D'après les IC, la majorité des points d'eau de la localité se situent au sein des ménages et aux alentours.

Les IC ont rapporté un accès gratuit à tous les points d'eau de la localité.

Barrières d'accès à l'eau

L'accès à l'eau dans la localité d'Em Naguit se fait sans aucune tension entre les différents usagers, d'après les IC des points d'eau.



Gestion des déchets

Les deux IC des entretiens semi structurés ont rapporté l'absence de structure chargée de la gestion des déchets dans la localité d'Em Naguit.

Moyens de subsistance

Marché

Un marché a été évalué dans la localité d'Em Naguit.

Fonctionnalité

Selon les participants du groupe de discussion, il existe un seul marché fonctionnel dans la localité d'Em Naguit. Ce marché est situé vers la route principale au sein de la localité d'Em Naguit et est hebdomadaire, car ouvert chaque dimanche selon l'IC interrogé.

Fréquentation

D'après les participants du groupe de discussion, le marché d'Em Naguit est fréquenté par toute la communauté, les hommes et les femmes ont accès aux biens du marché. De plus, l'acheminement des marchandises est facile, et le temps moyen de parcours pour se rendre au marché serait entre trois et quatre heures.

Les usagers du marché seraient plus de 500 personnes par jour de foire, d'après l'IC du marché interrogé.

Barrières d'accès

L'embourbement pendant l'hivernage serait la principale barrière des communautés d'Em Naguit pour accéder au marché.

Activités agropastorales

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'élevage comme l'activité principale dans la localité d'Em Naguit. Ils ont rapporté que l'agriculture est également pratiquée par certains habitants de la localité.

Secteur agricole

Selon les participants du groupe de discussion, la principale activité agricole, notamment le maraîchage est pratiquée par les habitants à proximité du village d'Em Naguit.

Secteur de l'élevage

D'après les participants du groupe de discussion, l'élevage des ovins se pratique dans la localité d'Em Naguit et ses alentours. Ces activités d'élevage sont pratiquées par les hommes et les femmes sans aucune discrimination. Lors du groupe de discussion, les participants ont rapporté que les éleveurs ne rencontrent pas de difficultés d'accès aux zones de pâturage situées aux alentours de la localité d'Em- Naguit.

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'absence de couloirs de transhumance à Em Naguit.

Cohésion sociale

D'après les participants du groupe de discussion, les conflits sont gérés par les leaders communautaires (chef du village et ses conseillers, et les leaders religieux).

Gestion du foncier

Les participants du groupe de discussion ont rapporté que les terres agricoles et les zones de pâturage appartiennent à la commune (mairie). Les participants du groupe de discussion ont rapporté que la répartition des zones agricoles se fait par les leaders communautaires de la localité.

Collaboration entre hôte et PDI

Les deux IC (chefferie traditionnelle et OSC) ont rapporté l'absence de PDI dans la localité d'Em Naguit. Par ailleurs, des usagers en provenance des localités voisines utilisent les services de base d'Em Naguit.

Priorités des communautés

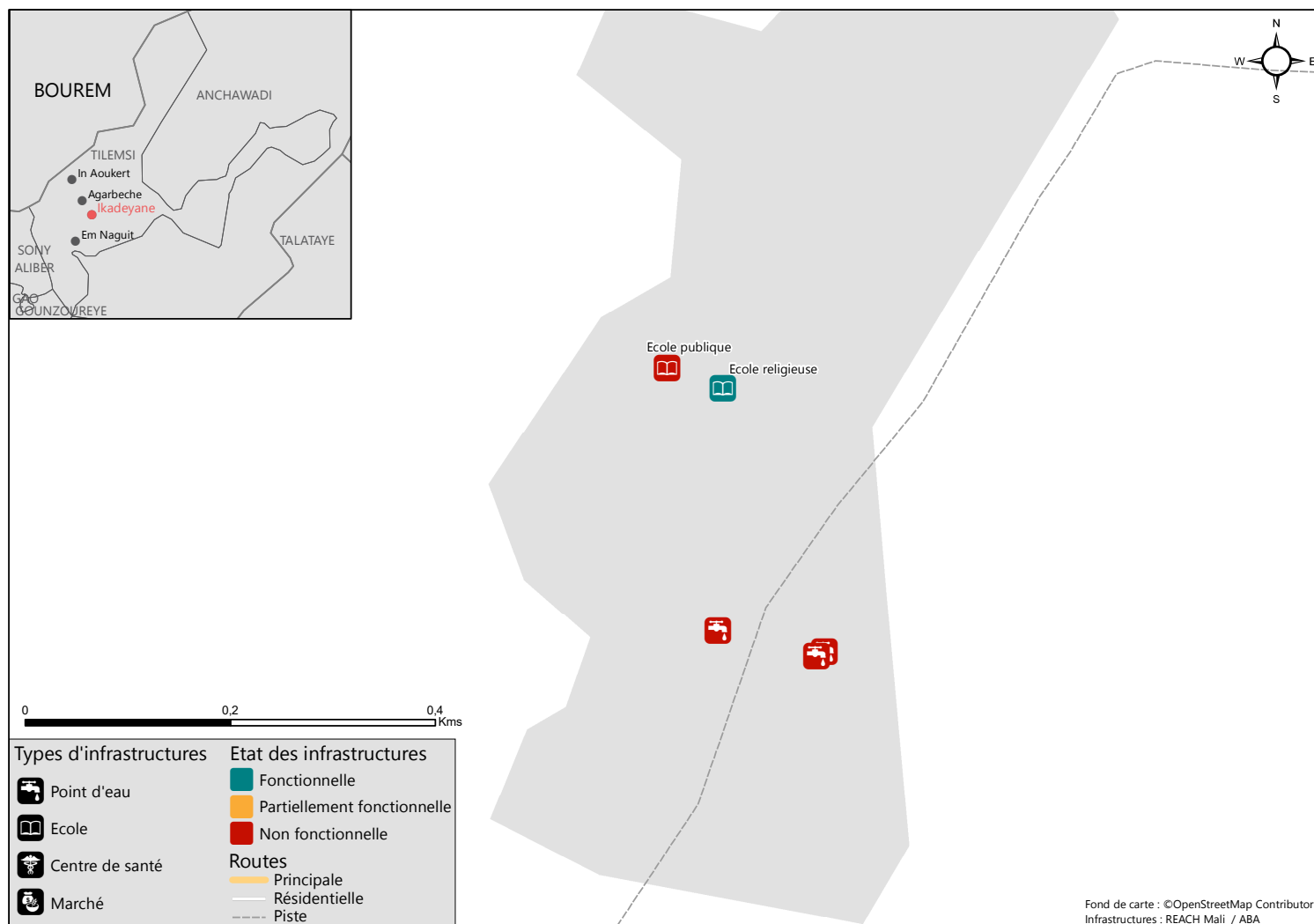
Bien qu'il existe des comités de gestion des points d'eau, les IC interrogés ont rapporté que la localité d'Em Naguit ne dispose pas de moyens adéquats pour améliorer l'accès aux services sociocommunautaires de base.

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), les priorités de réponse pour les 12 prochains mois seraient l'amélioration de l'accès aux services de l'éducation, de la santé et des points d'eau dans la localité d'Em Naguit. En effet, les deux IC de la mairie et de la chefferie traditionnelle ont rapporté que le CSCOM est fonctionnel mais doit être réhabilité alors que les deux IC de la chefferie traditionnelle et de l'OSC ont rapporté l'insuffisance des points d'eau et des latrines dans la localité.

Conclusion

L'évaluation territoriale de la localité d'Em Naguit permet d'identifier les priorités des leaders locaux ainsi que des membres en charge des différentes infrastructures de base. À l'instar des priorités rapportées par les autorités locales et communales, il ressort i) dans le secteur de l'éducation, une priorité de besoin en matériel didactique - kit scolaires, ii) dans le secteur de la santé, un besoin en dotation de matériaux de réhabilitation, iii) dans le secteur de l'eau, un besoin en dotation d'équipements de maintenance pour la gestion du service d'eau, et iv) la distribution de matériaux de réhabilitation pour le marché d'Em Naguit.

Cartographie des infrastructures évaluées dans la ville d'Ikadeyane



Pourcentage d'infrastructures par niveau de fonctionnalité :

Points d'eau



Écoles



Centres de santé

-

Marché

-

Fonctionnelle / Partiellement fonctionnelle / Non fonctionnelle

Gestion des infrastructures

L'évaluation des infrastructures et services sociocommunitaires de base a permis d'identifier dans la localité d'Ikadeyane la présence de trois points d'eau et de deux établissements scolaires. Au moment de l'évaluation, à l'exception d'un établissement scolaire fonctionnel, les infrastructures évaluées étaient toutes non fonctionnelles, d'après les IC interrogés.

Éducation

Au cours de l'évaluation, deux infrastructures éducatives ont été évaluées dans la localité d'Ikadeyane : une école publique et une école religieuse. L'école publique offre des cours aux niveaux du préscolaire (0-5 ans) et du primaire (6-11 ans), alors que l'école religieuse, offre des cours aux niveaux du primaire (6-11 ans) et du secondaire (12-17 ans).

Selon les participants du groupe de discussion, les services éducatifs sont accessibles à toute la communauté avec un temps moyen de parcours compris entre 20 et 30 minutes.

Fonctionnalité

Selon l'IC interrogé, l'école publique était fermée à cause de l'occupation de l'école par des PDI. De plus, le manque d'équipements et l'insuffisance de personnels ont été rapportés comme étant des causes de non fonctionnalité de l'établissement. Par contre, l'école religieuse est fonctionnelle, mais

des contraintes ont été rapportées par l'IC de l'établissement comme le manque de matériels et de mobiliers. De même, l'absence de latrines, d'électricité et d'accès à l'eau potable a été rapportée par les deux IC des écoles évaluées.

Par ailleurs, d'après les IC, les infrastructures éducatives ne sont pas entretenues.

Fréquentation

Lors de l'évaluation, d'après les IC, la capacité maximale de l'école publique était de 500 élèves et celle de l'école religieuse de 50 élèves. Au moment de l'évaluation, l'école religieuse était fréquentée par 50 élèves, et un enseignant titulaire et un enseignant volontaire y travaillaient.

Barrières d'accès

Dans la localité d'Ikadeyane, l'école publique étant fermée, les participants du groupe de discussion, rapportent qu'il faudrait prioriser le retour des

enseignants, la réhabilitation et l'équipement en matériel et mobiliers des infrastructures éducatives afin d'assurer la réouverture des classes.

Santé

D'après les participants du groupe de discussion, dans la localité d'Ikadeyane, il n'existe aucun centre de santé.

Fourniture d'électricité

Les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) des entretiens semi structurés ont rapporté l'absence de réseau électrique dans la localité d'Ikadeyane.

EHA

Trois points d'eau ont été évalués dans la ville d'Ikadeyane. Seuls des puits protégés ont été identifiés parmi les trois points d'eau évalués.

Type de points d'eau évalués dans la ville d'Ikadeyane :

Puits protégé	3
---------------	---

Fonctionnalité

Les IC de la localité d'Ikadeyane ont rapporté que les trois points d'eau évalués n'étaient pas fonctionnels au moment de l'évaluation.

Les raisons de la non fonctionnalité des points d'eau seraient la destruction ou l'endommagement important des infrastructures, le manque de moyens ou d'équipements pour la maintenance et la mauvaise qualité de l'eau dans la localité.

Gestion des déchets

Bien que la mairie fait parfois des séances de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement dans la commune, les participants des entretiens semi structurés ont rapporté qu'il n'existe pas d'autorité chargée de la gestion des déchets dans la localité d'Ikadeyane.

Moyens de subsistance

Marché

Selon les participants du groupe de discussion, il n'existe pas de marché dans la localité d'Ikadeyane.

Activités agropastorales

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'agriculture, et l'élevage comme les principales activités de la localité. De plus, à Ikadeyane le transport des denrées agricoles et des têtes de bétail est assuré respectivement par les groupements des agriculteurs et des pasteurs via des comités de gestion.

Secteur agricole

Les activités agricoles, notamment le maraîchage sont situées entre deux et six kilomètres d'Ikadeyane.

La moitié des produits agricoles seraient vendue et l'autre moitié consacrée à la propre consommation des ménages, d'après les participants

du groupe de discussion.

Secteur de l'élevage

L'élevage des caprins et des bovins se pratique à l'intérieur et aux alentours de la localité d'Ikadeyane. Ces activités pastorales sont pratiquées par les hommes et les femmes de la localité.

D'après les participants du groupe de discussion, 10% des produits d'élevage sont vendus.

Les zones de pâturage sont situées entre deux et sept kilomètres d'Ikadeyane. Le manque d'eau constitue la principale difficulté du secteur de l'élevage.

Les couloirs de transhumance sont situés entre deux et huit kilomètres d'Ikadeyane. Le tracé des couloirs a été modifié à cause de la problématique des feux de brousse, et la destruction ou la dégradation des terres agricoles par les éleveurs.

Cohésion sociale

Les conflits sont gérés par la chefferie traditionnelle et les leaders religieux.

Gestion du foncier

D'après les participants du groupe de discussion, les zones agricoles sont gérées par le regroupement des pasteurs et des agriculteurs. Les terres utilisées pour l'agriculture et l'élevage appartiennent à la commune et il existe une bonne collaboration entre les éleveurs transhumants.

Collaboration entre hôte et PDI

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) des PDI sont présentes dans la localité et il existe une bonne relation entre ces dernières et la communauté hôte dans l'accès aux services des biens publics. La cohésion sociale entre les groupes de population présents à Ikadeyane est assurée par les chefs traditionnels et les leaders religieux, d'après les trois IC des entretiens semi structurés.

Priorités des communautés

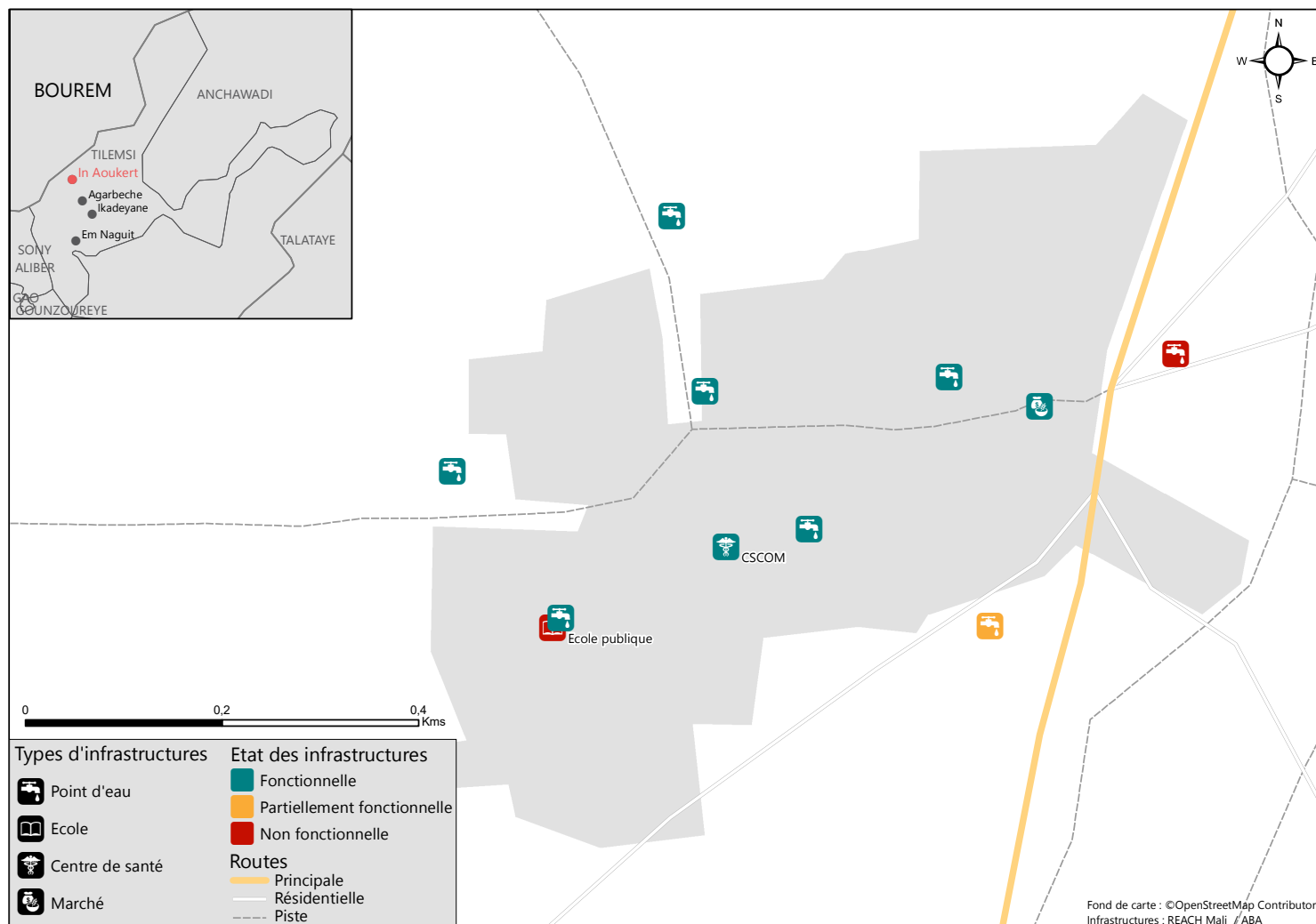
Lors des entretiens, l'IC de la mairie a rapporté l'existence d'un PDSEC au niveau de la mairie qui comprend toutes les actions prévues par la localité d'Ikadeyane à court terme.

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), les priorités de réponses pour les 12 prochains mois seraient l'amélioration de l'accès aux services d'éducation, de la santé et des points d'eau dans la localité d'Ikadeyane. De même, l'IC de la chefferie d'Ikadeyane a rapporté que la maintenance des infrastructures existantes et un système de développement économique dans la localité seraient parmi les priorités d'Ikadeyane.

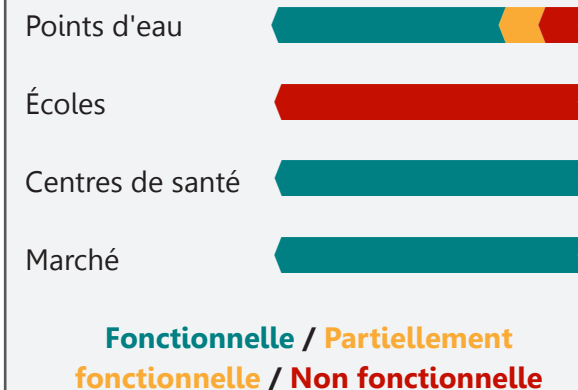
Conclusion

L'évaluation territoriale de la localité d'Ikadeyane permet d'identifier les priorités des leaders locaux ainsi que des membres en charge des différentes infrastructures de base. À l'instar des priorités rapportées par les autorités locales et communales, il ressort i) dans le secteur de l'éducation, une priorité de réhabilitation des bâtiments et infrastructures (latrines, point d'eau), et ii) une réhabilitation des équipements (pompe, puits) pour la gestion du service d'eau à Ikadeyane.

Cartographie des infrastructures évaluées dans la ville d'In Aoukert



Pourcentage d'infrastructures par niveau de fonctionnalité :



Gestion des infrastructures

L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la localité d'In Aoukert la présence de huit points d'eau, un établissement scolaire, un centre de santé et un marché. Au moment de l'évaluation, six points d'eau, le centre de santé et le marché étaient fonctionnels, alors qu'un point d'eau était partiellement fonctionnel, un établissement scolaire et un point d'eau

étaient non fonctionnels, d'après les IC interrogés. Selon les participants du groupe de discussion d'In Aoukert, les communautés des localités voisines utilisent les services des infrastructures de la localité.

Éducation

Lors de l'évaluation, une école publique offrant des cours aux niveaux du primaire (6-11 ans) et du secondaire (12-17 ans) a été évaluée.

D'après les participants du groupe de discussion, le service éducatif est accessible avec un temps moyen de parcours compris entre 10 et 30 minutes.

Fonctionnalité

L'école de la localité d'In Aoukert était non fonctionnelle au moment de l'évaluation, en raison de l'insécurité, du manque de ressources financières, de l'arrêt de l'approvisionnement en fournitures scolaires, du manque de moyens et l'abandon de poste des enseignants. En plus, de ces contraintes, l'IC a rapporté l'absence d'électricité et de latrines au sein de l'école.

Bien que l'école soit fermée, l'IC interrogé a rapporté que

l'établissement est régulièrement entretenu par les communautés.

Fréquentation

D'après l'IC, l'école a une capacité maximale de 700 élèves mais compte tenu de sa fermeture, aucun enseignant ou élève ne fréquente l'école. De ce fait, l'apprentissage du coran serait l'alternative de l'enseignement formel, d'après les participants du groupe de discussion.

Barrières d'accès

Bien que l'école soit fermée, en plus des contraintes rapportées par l'IC, les participants du groupe de discussion ont rapporté l'endommagement de l'état des infrastructures comme une barrière d'accès à l'éducation.

Santé

Un CSCOM a été évalué dans la localité d'In Aoukert. Les participants du groupe de discussion ont rapporté que le CSCOM est public. En outre, ils

ont rapporté l'existence de services mobiles de santé à In Aoukert via des équipes de distributions de médicaments et de vaccinations.

Fonctionnalité

Selon les participants du groupe de discussion, le centre de santé est fonctionnel et les services de soins sont accessibles à toute la communauté présente dans la localité d'In Aoukert sans discrimination. Le temps de parcours pour accéder au centre de santé est de 15 à 30 minutes.

L'IC a rapporté la présence au sein du CSCOM, de latrines, de systèmes de traitement de certains types de déchets et d'accès à l'eau potable pour les patients. Concernant les soins, le CSCOM dispose des services de consultation médicale, de vaccinations, du traitement du paludisme, d'accouchement par du personnel qualifié, de prise en charge de la malnutrition, de traitement de la diarrhée, de soins d'urgence et de

soutien à l'allaitement. Les services de soins, tels que : le traitement du diabète, la chirurgie, la prise en charge de la santé mentale et d'ophtalmologie sont indisponibles dans le centre de santé.

Par ailleurs, le CSCOM ne dispose d'aucune source électrique selon l'IC.

Fréquentation

D'après l'IC, le CSCOM peut accueillir moins de 50 patients par jour. Les consultations ne sont pas payantes.

Barrières d'accès

Selon les participants du groupe de discussion, le manque de moyens de transport et l'absence de certains services de santé sont les principales barrières rencontrées par les différentes communautés d'In Aoukert.

D'après les participants du groupe de discussion, le manque de personnels et la rupture de stock de

médicaments font que les services de soins ne sont pas satisfaisants. Pour finir, les participants ont rapporté qu'il faudrait doter le CSCOM d'ambulance, l'approvisionner en médicaments, former le personnel soignant et si possible construire d'autres centres de santé.

**Fourniture d'électricité**

Les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC) des entretiens semi structurés ont rapporté l'absence de réseau électrique dans la localité d'In Aoukert.

 EHA

Huit points d'eau ont été évalués lors de l'évaluation dans la ville d'In Aoukert. Deux types de points d'eau ont été identifiés parmi les huit évalués.

Types de points d'eau évalués dans la ville d'In Aoukert :

Forage à pompes	1
Robinet	7

Fonctionnalité

D'après les IC de la localité d'In Aoukert, six points d'eau sont fonctionnels, alors qu'un robinet a été déclaré partiellement fonctionnel et un autre non fonctionnel, au moment de l'évaluation. Les principales raisons de la fonctionnalité partielle et de la non fonctionnalité des points d'eau seraient le manque de moyens ou d'équipements pour la maintenance, le débit d'eau insuffisant et les coupures d'eau fréquentes dans la localité.

Fréquentation

Dans la localité d'In Aoukert, cinq points d'eau sont utilisés par moins de 50 ménages, un est utilisé par 50 à 100 ménages, un autre par 251 à 500 ménages et un est utilisé par plus de 500 ménages. Par ailleurs, le temps moyen d'attente des usagers avant d'avoir accès à une source d'eau serait de moins de 15 minutes pour 67% et de 15 à 30 minutes pour 33% des points d'eau fonctionnels évalués.

D'après les IC, la majorité des points d'eau de la localité se situent hors des ménages et dans les quartiers de la localité. Les IC ont rapporté que l'accès aux différents points d'eau fonctionnels est gratuit.

Barrières d'accès à l'eau

Selon les participants du groupe de discussion, certains points d'eau sont éloignés pour certains ménages. Alors que pour se rendre au point d'eau le plus proche, les participants du groupe de discussion ont rapporté un temps de parcours d'environ cinq minutes de marche pour les habitants les plus proches, les populations les plus éloignées doivent parcourir plus

de 30 minutes de marche.

L'accès à l'eau dans la localité d'In Aoukert se fait sans aucune tension entre les différents usagers, d'après les IC des sept points d'eau fonctionnels. D'après les IC, il n'existe pas de points d'eau payants à In Aoukert.

**Gestion des déchets**

D'après les participants des entretiens semi structurés de la localité d'In Aoukert, il n'existe pas d'autorité chargée de la gestion des déchets dans la commune bien que la mairie fasse de la sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement (les déchets sont jetés dans la rue).

Moyens de subsistance

Marché

Un marché a été évalué dans la localité d'In Aoukert.

Fonctionnalité

Selon les participants du groupe de discussion, il existe un seul marché à In Aoukert. Dans ce marché, on y trouve des biens alimentaires et non alimentaires. Le marché d'In Aoukert est hebdomadaire et ouvert chaque jeudi, selon l'IC interrogé.

Fréquentation

D'après les participants du groupe de discussion, le marché d'In Aoukert est fréquenté par toute la communauté, les hommes et les femmes ont accès aux biens du marché. Par ailleurs, le temps moyen de parcours pour se rendre au marché serait entre 15 et 30 minutes. En outre, les usagers du marché seraient entre 50 et 100 personnes par jour de foire, d'après l'IC interrogé.

Barrières d'accès

Les participants du groupe de discussion ont rapporté que l'état des routes et les frais de transport pour se rendre au marché, constituent les principales barrières d'accès au marché. Selon les participants, les produits sont chers au marché d'In Aoukert par rapport à ceux des grandes villes du fait de l'état des routes et des coûts d'acheminement des produits.

Activités agropastorales

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'élevage et l'agriculture comme les principales activités dans la localité d'In Aoukert.

Secteur agricole

Selon les participants du groupe de discussion, les activités agricoles, notamment les zones de maraîchage sont situées à cinq kilomètres de la localité. Généralement, ces activités sont pratiquées par les hommes à In Aoukert.

Dans la localité d'In Aoukert, 20% des produits agricoles sont vendus et le reste (80%) est consacré à la propre consommation des ménages, d'après les participants du groupe de discussion.

Secteur de l'élevage

Les participants du groupe de discussion ont rapporté l'existence des couloirs de transhumance situés à 15 kilomètres d'In Aoukert. La transhumance est une activité qui est pratiquée par les hommes de la localité. À In Aoukert, les tracés des couloirs de transhumance ont été modifiés au cours des dernières années à cause de la problématique des feux de brousse, et de la dégradation des terres agricoles par les éleveurs. En plus, la sécheresse et le manque d'eau constituent des menaces pour le secteur de l'élevage.

Dans la localité d'In Aoukert, 50% des produits de l'élevage sont vendus et le reste est consacré à la propre consommation des ménages.

Cohésion sociale

D'après les participants du groupe de discussion, les conflits sont gérés par les leaders religieux et la chefferie traditionnelle.

Gestion du foncier

Les participants du groupe de discussion ont rapporté que les terres agricoles et les zones de pâturage appartiennent à la commune. En effet, la répartition des zones agricoles est gérée par la mairie via des comités de gestion avec l'implication de la chefferie traditionnelle.

À In Aoukert, une bonne collaboration entre les éleveurs transhumants et les agriculteurs a été rapportée, car la cohésion sociale entre les éleveurs et agriculteurs est assurée par les leaders religieux et les chefs traditionnels d'In Aoukert.

Collaboration entre hôte et PDI

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), des PDI sont présentes dans la localité d'In Aoukert.

De plus, il existe une bonne collaboration entre les PDI et les communautés hôtes dans l'accès aux services des biens publics, car les chefs traditionnels et les leaders religieux sont garants de la cohésion sociale entre ces groupes de population présents à In Aoukert.

Priorités des communautés

L'IC de la mairie a rapporté l'existence d'un PDSEC au niveau de la mairie de Tilemsi qui comprend toutes les actions prévues pour la localité d'In Aoukert à court terme.

Selon les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), les priorités de réponses pour les 12 prochains mois seraient l'amélioration de l'accès aux services de l'éducation, des points d'eau et de la santé (réhabilitation du CSCOM) dans la localité d'In Aoukert.

Conclusion

L'évaluation territoriale de la localité d'In Aoukert permet d'identifier les priorités des leaders locaux ainsi que des membres en charge des différentes infrastructures de base. À l'instar des priorités rapportées par les autorités locales et communales, il ressort i) dans le secteur de l'éducation, une priorité des subventions directes d'argent, ii) dans le secteur de la santé, une dotation de matériaux de réhabilitation, iii) une dotation d'équipements de maintenance pour la gestion du service d'eau dans ce secteur, et iv) des subventions directes (de l'argent) pour le marché d'In Aoukert.